

Journée d'échange autour des lauréats de l'AMI Bourg centre

Volet Habitat

Jeudi
20 décembre 2018

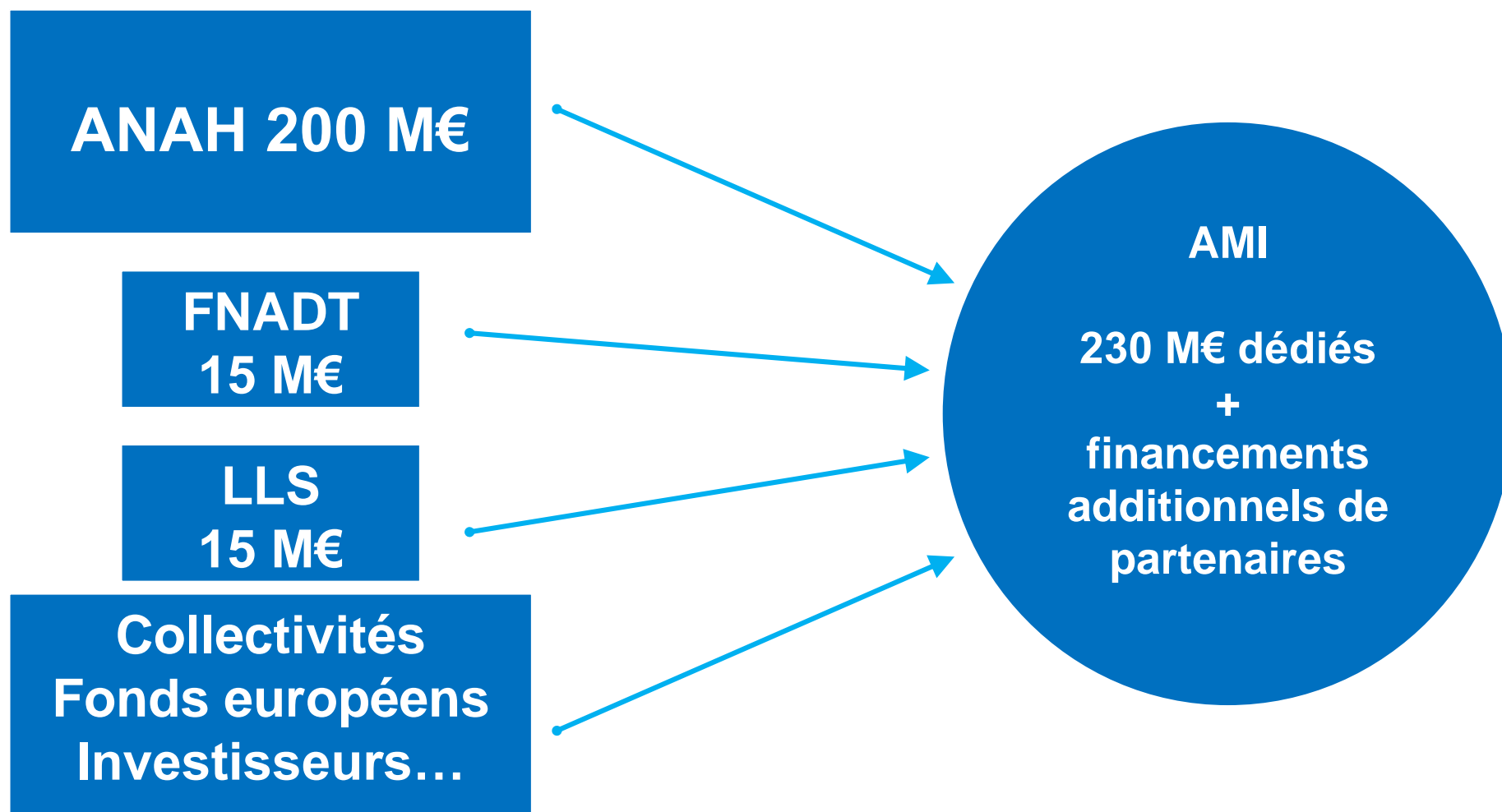
DREAL Grand EST
Service Transition Énergétique Logement Construction
Pôle Habitat Logement



L'ANAH, partenaire de l'AMI



Un partenaire financier important



Un accompagnement fort

Dès la phase de construction:

Financement de l'ingénierie,
des études spécifiques, des
études pré-opérationnelles

Et tout au long du projet:

Opérateur ensemble au
travers de la convention CB

Suivi animation, évaluation...

Des interventions financières ciblées dans 3 principaux domaines

Résorber l'habitat dégradé

OPAH – OPAH RU
RHI
THIRORI

Réduire la facture énergétique

Habiter Mieux
HM en copro

Adapter les logements

Autonomie



avant travaux



après travaux



Les objectifs ANAH Grand Est

- ⇒ **18,19 millions d'€** crédits ANAH programmés sur 6 ans pour la réhabilitation de **1272 logements**

- ⇒ La réhabilitation des **1272 logements** concerne:
 - 66% de propriétaires occupants et 34% de propriétaires bailleurs

- ⇒ Parmi les propriétaires occupants, il est prévu :
 - de réhabiliter **12%** de logements indignes ou très dégradés
 - des travaux d'amélioration énergétique dans **55 %** du parc
 - des travaux d'adaptation à l'autonomie dans **32%** du parc



Un premier bilan

Quelques chiffres clés au 18/12/2018 :

⇒ **2,11 millions d'€** de crédits ANAH engagés pour réhabiliter **199 logements**
dont:

- 147 relevant de propriétaires occupants, 52 de propriétaires bailleurs
- 61 logements étant indignes ou très dégradés
- 155 logements pour des travaux d'amélioration énergétique
- 42 logements pour des travaux d'adaptation à l'autonomie

⇒ **0,48 millions d'€** de crédits ANAH engagés pour l'ingénierie

⇒ **6,4 millions d'€** de travaux générés

insérer ici
votre
bloc marque

**Merci pour
votre attention**

Votre contact :

phl.stelc.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Grand-Est
<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/>

